

Communiqué de presse

Octobre 2023

# LE SALON REVIENT POUR SA 3<sup>EME</sup> ÉDITION EN HAUTE SAVOIE

## CAP PERIAZ - 25 et 26 novembre 2023

L'événement attendu des amateurs de vins biologiques est de retour dans un espace plus grand à SEYNOD pour mieux accueillir son public.

**Avec 20 vigneronnes venues de toute la France**, les différents vignobles seront représentés durant les deux jours de vente et dégustation; le salon ouvrira ses portes le samedi 25 novembre à 11h en présence d'un certain nombre d'invités.

Vins d'Alsace, du Bordelais, Languedoc, Champagne, Beaujolais, Vallée du Rhône ou encore Sud-ouest... **Le salon du vin bio met à l'honneur le savoir-faire des viticulteurs et privilégie un salon à taille humaine pour laisser place à de vraies échanges de qualité entre le consommateur et le producteur.**

La **Maison GRANIER**, producteur annécien de liqueurs, sera également présent sur le salon. La liste complète des exposants est disponible sur notre site Internet.

### Vins label AB, quelles obligations?

Un vin biologique, communément appelé vin "bio" est un produit qui respecte le cahier des charges européen de l'agriculture biologique à la vigne comme à la vinification selon la réglementation en vigueur depuis 2012. A la vigne, **l'utilisation d'engrais ou de produits chimiques de synthèse** (pesticides, insecticides, fongicides, engrais, etc.) est **interdite**. À la cave, pour vinifier ce type de vin, seuls les intrants œnologiques d'origines naturelles sont autorisés.

Hormis le label AB, les vigneronnes qui souhaitent avoir un cadre pour une vinification naturelle, peuvent se tourner vers d'autres labels comme Demeter, Biodyvin, Nature&Progrès ou encore vers les vins Méthode Nature. C'est le cas de certaines cuvées proposées sur notre salon qui peuvent aussi être vinifiées sans aucun intrant.

Prescilia HADJOUT & Alexandre CHAVANNE  
contact@salonduvinbio.com / 06 82 81 63 62  
www.salonduvinbio.com

